



Compte-rendu
CONSEIL D'ECOLE du Mardi 06 février 2007.

Parents élus : Mmes Boucly, Brochet, Dumesnil, Grapin, Langlois, Marie-Louise, Menuge, Roberts, Simon, Usala
Mrs Deliège, Goudier
Mairie : Mr Bachmann
Enseignants : Mmes Abiven, Dachet, Garny, Hamaide, Hardy, Merle, Michalak, Taurisson
Mrs Graignic, Poissy, Renard, Tondu et Védie
D.D.E.N.: Mme Cacho
Excusés : Mme Morel, M.Goulu

Séance ouverte à 19 h 05.

1- Evaluations CE2 et 6è

L'objectif de ces évaluations est d'identifier les acquis et les difficultés éventuelles des élèves en début de cycle 3 et début de collège. Elles ne constituent pas une norme, mais permettent d'observer les compétences et les problèmes de chaque élève à un moment précis de sa scolarité. C'est un outil de travail pour les enseignants qui permet de mettre en place des actions de soutien individualisé ou par petits groupes.

Les résultats individuels sont communiqués aux familles.

Les résultats sont très satisfaisants en CE2, un peu plus moyen en 6è.

Notons qu'ils ne peuvent être comparés d'une année sur l'autre car les exercices changent et les conditions de passage et de correction peuvent varier sensiblement d'un établissement à l'autre.

<u>CE2</u>	<u>Français</u>	<u>Mathématiques</u>
Moyenne de Chauconin:	77.2 %	78.8 %
Moyenne Meaux Nord:	62.4 %	57.3 %
Moyenne Nationale:	70.7 %	69.9 %
<u>6è</u>		
Moyenne de Chauconin:	57.8 %	65 %
Moyenne Collège Crégy:	55.4 %	60.5 %
Moyenne Nationale:	57.1 %	64 %

A partir de l'an prochain, les évaluations auront lieu en CE1 (effectuées à titre expérimental en septembre de cette année) et en CM2 afin d'adapter au mieux l'enseignement aux besoins de chaque enfant pour qu'il atteigne les compétences de fin de cycle.

2- Travaux

Le conseil remercie la municipalité pour l'installation des placards sous-évier dans les 5 classes de l'école Marianne, l'achat d'un complément de mobilier pour la nouvelle classe de CP ainsi que la commande d'un ordinateur portable pour l'école.

La coopérative scolaire USEP s'est dotée d'un nouvel appareil photo numérique et d'un enregistreur numérique.

Le conseil rappelle son souhait de l'installation de placards dans le dortoir 2, d'une séparation plus haute entre les cours maternelle et CLSH et de la pose d'un loquet au niveau de la grille de la cour CP – cantine.

Nouvelles classes : Le point est fait sur l'avancée des travaux par M. le Maire.

Le bâtiment devrait être livré pour la rentrée des vacances de février (05 mars 2007).

Les extensions 3 et 4 sont lancées : l'attribution des différents lots aux entreprises vient d'être effectuée. Nous sommes dans les temps pour une livraison souhaitée en janvier 2008.

3- Horaires

Il est demandé aux enseignants de respecter les horaires de sorties, notamment le midi, afin que les parents aient suffisamment de temps pour le ramassage de leurs enfants et l'organisation du repas.

La classe de CE1 de Mme Dachet ne déménagera pas cette année dans les nouveaux locaux.

En effet, en autres raisons, ces enfants sont appelés à retourner dans les anciens préfabriqués pour suivre le CE2 l'an prochain. Il semble à tous les membres du conseil qu'il est dans leur intérêt de ne pas subir deux déménagements en si peu de temps. Il faut par ailleurs réfléchir aux problèmes d'horaires, de cantine ou d'étude que ces mouvements de classes vont entraîner. Ces divers aspects seront traités en commission scolaire et lors du prochain conseil d'école pour préparer au mieux la rentrée.

4- Cantine – Etude

Cantine Les parents demandent un accueil à l'intérieur le midi pour les enfants de maternelle qui restent trop longtemps dehors.

C'est déjà le cas lorsque le temps est trop mauvais (contes avec Mme Deboffe, projection vidéo...)
Une possibilité de temps calme et/ou sieste va être étudié pour les moyens et les grands qui le souhaitent.

Etude Les aménagements nécessaires afin de permettre à toutes les familles qui le désirent d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'étude à la rentrée prochaine (surtout pour les CE1 qui seront à Marianne et pour pouvoir accueillir à nouveau les CP) vont être envisagés.
Parmi les pistes, la mise en place d'une étude sur chaque site (rentrée 2008 ?), accompagnement par le CLSH...

5- Sécurité

Abords de la Maternelle : suppression de l'arrêt-minute pour un stationnement plus aisé
Plots empêchant tout stationnement sauvage sur la pelouse

Abords de l'Elémentaire : demande des parents de faire régler la circulation par un employé municipal
M. le Maire signale au conseil qu'il est très difficile de gérer la présence d'un employé trois fois 15 minutes par jour à heures fixes. Néanmoins, la demande est prise en compte et sera débattue en conseil municipal.

6- Informations

- Liaison CM2/6è : Pas de visite du collège cette année malgré le souhait de la nouvelle principale, mais une rencontre sportive. La FCPE fera cependant une demande auprès du collège, appuyant ainsi celle des enseignantes.

- Classe de neige: Le choix du chalet se fera dans les semaines à venir en commission scolaire.
80 enfants partiront avec leurs 4 enseignants.
Rappel : coût du séjour d'environ 680 € pris en charge à 50% par la municipalité + aides possibles par le CCAS (Mairie), la CAF... Toutes les situations seront étudiées, l'objectif restant que tous les enfants bénéficient de ce séjour inoubliable.

- Projet d'école : La nouvelle mouture sera présentée lors du prochain conseil pour les 3 années à venir. En cours d'élaboration...
Tous les enseignants seront en stage-école les 29-30 mars et 25-26 avril 2007.

- Coopérative: Solde de 13748 € 73, dont 11200 € attribués aux classes pour les sorties essentiellement. Le cahier de compte est présenté au conseil.

- Boum: Bénéfice net de 299 €. Soirée très appréciée des enfants.

- Loto: Il aura lieu le **31/03/2007**.

- Kermesse: 23 juin 2007. ***Réunion mercredi 21 mars à 20h30, salle de la Mairie.***

Rappel : L'entrée de l'école est formellement interdite !

Seules les personnes ayant obtenu une autorisation ou un agrément de l'Inspection Académique, de l'I.E.N ou du directeur d'école sont autorisées à pénétrer dans les locaux scolaires.

En conséquence, conformément à la loi et au règlement intérieur de l'école signé par tous ainsi que pour des raisons évidentes de respect mutuel et de sécurité, toute rencontre avec un enseignant doit passer par une demande de rendez-vous.

Le respect mutuel et l'écoute doivent régir les relations parents-enseignants, mais des procédures pourront être engagées en cas de débordement dans les comportements. Il est rappelé que toute atteinte à l'intégrité des enseignants par des paroles diffamatoires ou tout autre type d'agissement, fera l'objet d'une remontée d'incident auprès de l'Inspection Académique ainsi que d'une déclaration à l'Autonome de Solidarité (organisme de défense juridique des enseignants).

Séance clôturée à 20 h 15.

Prochain conseil mardi 05 juin 2007.

La secrétaire de séance:

Le président: